

Vivre ensemble à l'école sans violence

BOLIVIE

Préambule

Cette fiche pédagogique a pour thème central la participation des enfants dans le respect du droit à la protection contre toute forme de mauvais traitements, en particulier dans le milieu scolaire.

La violence, qui se dissimule sous les multiples formes du harcèlement psychologique et/ou physique, est subie par de nombreux enfants, lesquels restent silencieux car ils se sentent isolés dans leur situation et accablés par un sentiment de honte.

L'association **Ayni** que Terre des Hommes Suisse soutient à travers la Marche de l'espoir, travaille dans cet esprit à Cochabamba, en Bolivie. Après une présentation rapide de cette région, l'accent est mis sur le fait que les enfants de là-bas, comme d'ici, sont acteurs de leurs droits et, quel que soit leur âge, ils peuvent s'exprimer et s'engager concrètement dans leur protection.

Les objectifs des activités de cette fiche sont 1) que les enfants connaissent les droits liés à leur protection, 2) qu'ils soient capables d'identifier des comportements de harcèlement scolaire, 3) qu'ils puissent adopter des comportements bienveillants afin d'éviter et de prévenir la violence scolaire, 4) qu'ils se sentent outillés et impliqués pour agir en cas de harcèlement envers eux-mêmes ou des camarades.

Couverture : Bolivie

2 : La Bolivie est en Amérique latine et la Suisse se trouve en Europe.

3 : a – 10 103 km

4 et 5 : Le **condor** des Andes est l'oiseau national de la Bolivie. Situé sur le dessus du blason, il symbolise l'horizon sans limite de la Bolivie. Le **lama**, situé au centre, symbolise la richesse de la faune du pays.

Page 2 : Le droit d'être protégé

1A : a = illustration 2 ; b = illustration 1 ; c = illustration 4 ; d = illustration 3

1B : Le droit d'être **protégé**.

3 : Les mots en orange se réfèrent à des situations de violence, de harcèlement, où le droit à la protection n'est pas respecté. A l'inverse, les verbes en vert symbolisent le respect, l'ouverture, la bienveillance.

Page 3 : Savoir identifier les comportements violents

1 : Enfants qui jouent à la corde à sauter : joie/confiance ; enfants qui se moquent d'une camarade : humiliation ; fille isolée : tristesse ; garçon qui se fait racketter : peur ; fille qui partage sa pomme : joie/confiance.

2 à 4 : Les questions invitent les enfants à mettre des mots précis sur des situations de violence dont certaines peuvent leur paraître banales. Il s'agit de dégager petit à petit la notion et les caractéristiques du harcèlement. C'est aussi l'occasion de rappeler que ces actes sont graves et qu'ils sont sanctionnés par les règlements scolaires et peuvent faire l'objet d'un dépôt de plainte.

5 et 6 : HARCELEMENT. Définition/caractéristiques : violences physiques, psychologiques et/ou sexuelles intentionnelles et répétées, exercées par un groupe ou un individu (dominant) sur une victime (dominée) ne se sentant souvent pas capable de se défendre.

Page 4 : Prévenir le harcèlement

1 à 3 : Le texte a été traduit d'un article de journal écrit par un enfant participant aux activités proposées par Ayni dans le cadre du projet *Enfants reporters* à l'occasion des 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant.

A partir d'une situation concrète vécue par un enfant en Bolivie, il est plus facile pour les enfants d'ici de préciser ce qui, selon eux, peut contribuer à protéger le milieu scolaire de toute forme de harcèlement.

L'enseignante aurait dû se montrer respectueuse et non-violente envers Jairo. Elle n'aurait pas dû être discriminante à cause de son bégaiement, ce qui aurait été un exemple pour les autres enfants. Les camarades n'auraient pas dû se moquer. Ils auraient pu en parler à un adulte de confiance.

4 : solidarité - Bolivie - Cochabamba - défendre - protecteur.

5 : a, b, d

Les propositions formulées dans l'activité 5 sont destinées à ouvrir une discussion entre les enfants. Ceci facilitera leur recherche d'idées concrètes pour l'activité 6 dont l'importance est de leur montrer qu'ils sont également des acteurs de leur propre protection et de celle des autres enfants.

Pages 5 et 6 : Agir contre le harcèlement

1 : Les trois propositions constituent une dynamique favorable à la protection et à l'engagement de tous dans la protection des enfants. Pour aller plus loin, les enfants peuvent créer une affiche de sensibilisation, un texte, une chanson, etc. Une exposition au sein de l'école peut ensuite être organisée et ouverte aux familles.

3 et 4 : En imaginant ce que peuvent ressentir les autres et en se positionnant sur les valeurs importantes pour lui, l'enfant se sent personnellement concerné et fait émerger ses propres repères concernant son sentiment de sécurité ainsi que les circuits d'appels à l'aide au besoin.

5 : La victime doit se sentir capable de dénoncer sa situation et demander de l'aide. L'auteur de harcèlement doit se rendre compte que son comportement a de graves conséquences sur sa victime et que la violence n'est pas une solution à son possible mal-être. Le témoin doit aider la victime et dénoncer la situation auprès d'un adulte de confiance. L'adulte doit prendre en charge (ou orienter) la victime, comprendre pourquoi un enfant a un comportement harcelant et le sensibiliser sur les conséquences. Eventuellement proposer une prise en charge psychologique ou une médiation pour les deux enfants.

7 à 9 : L'activité permet de rappeler aux enfants ce que l'école a mis en place pour les protéger, quelles sont les personnes à contacter au besoin et l'importance que l'école apporte à ce que chaque enfant se sente en sécurité pour se développer en confiance. De même que pour l'activité 1, une présentation/exposition peut être organisée pour valoriser les productions des enfants et servir de support pour une discussion avec les enfants d'une autre classe ou pour une journée thématique sur la charte de l'école ou les droits des enfants, par exemple.

Du matériel pédagogique complémentaire et interactif est disponible sur www.marchedeleespoir.ch.

Terre des Hommes Suisse peut intervenir de nouveau en classe sur les droits de l'enfant.
Retrouvez le catalogue d'animations pédagogiques sur :
www.tdh-education.ch.

